



SCÉLLANT GATOR SIGNATURE D'ASPECT NATUREL POUR PAVÉS DE BÉTON, PIERRES NATURELLES ET MAÇONNERIE

Date de révision de la FT (jj/mm/aaaa): 23/11/2022

FICHE TECHNIQUE

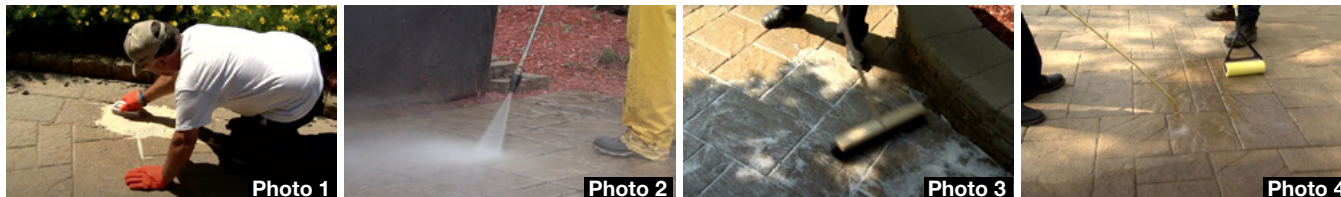
- Mise à jour:** 23 novembre 2022
Assurez-vous d'avoir en main une fiche technique à jour.
Composez le **1-866-212-1611** ou le (450) 624-1611 pour Canada et les États-Unis
- Description:** Le scellant **GATOR SIGNATURE D'ASPECT NATUREL** est fabriqué à partir de polymères fluorochimiques. Ce liquide pénètre profondément dans les pores des pavés et murs de béton, éléments de maçonnerie et des pierres naturelles, aidant à prévenir la corrosion due au sel de déverglaçage, aux effets des rayons ultraviolets, aux taches d'huile moteur et la graisse. Il aide aussi à prévenir les taches jusqu'à 10 ans.
- Caractéristiques:**
- Sans formation de pellicule
 - Peut être appliqué sur des surfaces humides
 - S'active au-dessus de 0°C
 - Résistant à la pluie après 24 heures
 - Zéro VOC
 - Scellant à base d'eau
 - Aspect Naturel
 - Aide à prévenir les taches, jusqu'à 10 ans
 - Aide à prévenir la corrosion due au sel de déverglaçage, aux effets des rayons ultraviolets, aux taches d'huile moteur et la graisse
- Couverture:** • Scelle approx. 16 m² (175 pi²) par 3,78 L (1 gallon US)
- Utilisation:** Pour pavés et murs de béton, éléments de maçonnerie et des pierres naturelles.
- À noter:**
- Le scellement des pavés de béton doit avoir lieu 60 jours après leur installation. Consulter les recommandations du fabricant des pavés de béton à cet effet.
 - La température au moment de l'application doit se situer entre 0 °C et 29 °C.
 - La surface des pavés de béton doit être froide au toucher au moment de l'application du scellant (entre 0 °C et 29 °C).
 - Nettoyez d'abord les pavés de béton à l'aide des [produits nettoyants Gator Clean](#). Éliminez toutes les taches d'huile, de graisse et de rouille.
 - Utilisez le [nettoyant à efflorescence Gator Clean](#) pour enlever toutes les taches d'efflorescence emprisonnées. En plus, il nettoiera la surface, ce qui assurera une meilleure adhésion du produit de scellement.
 - Appliquez une (1) seule couche de produit de scellement.
 - Le scellant **GATOR SIGNATURE D'ASPECT NATUREL** peut être appliqué sur des surfaces sèches ou humides.
 - Conçu expressément pour une utilisation sur les surfaces non scellées uniquement. Ne peut être utilisé comme un rescellant.
 - Portez des lunettes de protection, des gants et un masque respiratoire.
 - Des questions? Visitez la page [FAQ des scellants Gator Seal](#).

SCellant GATOR SIGNATURE D'ASPECT NATUREL POUR PAVÉS DE BÉTON, PIERRES NATURELLES ET MAÇONNERIE

Date de révision de la FT (jj/mm/aaaa): 23/11/2022



Marche à suivre:



- A. Avant l'application de scellant **GATOR SIGNATURE D'ASPECT NATUREL**, consultez la [fiche technique \(FT\)](#) la plus récente du produit, accessible depuis le site [AllianceGator.com](#)
 B. TOUJOURS FAIRE UN TEST sur une petite surface peu visible d'environ 0,4 m² (4 pi²) afin de vérifier si le produit donne le résultat escompté.
- Enlevez toutes les taches des pavés de béton à l'aide des produits nettoyants **GATOR CLEAN**. Utilisez le nettoyant **GATOR CLEAN SEALER STRIPPER** pour enlever tout revêtement inconnu qui reste sur la surface des pavés de béton.
- Enlevez tout le matériau de jointoiement contaminé et remplacez-le par le [sable polymérique Gator](#). Suivez les instructions au verso des sacs pour mettre le sable en place convenablement.
- Attendez au moins 48 heures à une température minimale de 16 °C sans pluie pour que le [sable polymérique Gator](#) durcisse adéquatement.
- Nettoyez toute la surface à l'aide du **NETTOYANT À EFFLORESCENCE GATOR CLEAN**. Ce produit éliminera les taches d'efflorescence emprisonnées dans les pores des pavés de béton en plus de bien nettoyer la surface, ce qui assurera une meilleure adhésion du produit de scellement.
- Laissez les pavés de béton sécher pendant au moins 48 heures à une température minimum de 16°C, sans pluie, pour que le sable et les pavés de béton soient secs.
- Meilleure pratique : ([Voir la vidéo en ligne. 2 personnes nécessaires.](#)) Appliquer une (1) couche de produit de scellement **GATOR SIGNATURE D'ASPECT NATUREL** à l'aide d'un pulvérisateur, par section de 5,6 m² (60 pi²), puis utiliser un rouleau en mousse jaune pour scellant à base d'eau afin d'enlever l'excédent de scellant sur la surface.
- Le produit de scellement **GATOR SEAL** est hydrofuge et résiste aux intempéries après 24 heures.
- Laissez-le sécher pendant 24 heures avant d'utiliser la zone scellée.

Alliance Designer Products n'est pas responsable de toute utilisation non conforme.

Catégorie de revêtement: Revêtements à faible teneur en solides. Concentration maximale en COV : < 5 g/L (grammes de COV par litre de matière). Conforme aux exigences du SCAQMD.

Emballage:	Produit	Format détail	per Boîte	per Palette
	SCellant GATOR SIGNATURE D'ASPECT NATUREL	3.78 L (1 U.S. gal.)	4 unités	24 boîtes
	SCellant GATOR SIGNATURE D'ASPECT NATUREL	18.9 L (5 U.S. gal.)		48 seaux

GARANTIE LIMITÉE:

GARANTIE LIMITÉE DE 10 ANS GARANTIE LIMITÉE DE 10 ANS AVANT D'APPLIQUER LE PRODUIT, L'UTILISATEUR/L'ACHETEUR DOIT AU PRÉALABLE VÉRIFIER SI LE PRODUIT RÉPOND AUX ATTENTES DE L'UTILISATEUR/L'ACHETEUR ET CELUI-CI ASSUME TOUS LES RISQUES À CET ÉGARD. À TITRE DE CONDITION DE LA GARANTIE LIMITÉE, IL EST REQUIS QU'AVANT L'UTILISATION DU PRODUIT SUR UNE SURFACE PLUS GRANDE, L'UTILISATEUR/L'ACHETEUR VÉRIFIE D'ABORD SUR UNE PETITE SURFACE (0,4 M2 (4 PI2)) MOINS EN ÉVIDENCE ET S'ASSURE QUE LE PRODUIT DONNE UN RÉSULTAT SATISFAISANT POUR L'UTILISATEUR/L'ACHETEUR. SI AUCUNE VÉRIFICATION PRÉALABLE N'EST EFFECTUÉE, L'UTILISATEUR/L'ACHETEUR NE POURRA SE PRÉVALOIR DE LA GARANTIE LIMITÉE QUE POUR 0,4 M2 (4 PI2). LE CONTENANT DOIT ÊTRE ENTREPOSÉ EN TOUT TEMPS À UNE TEMPÉRATURE AU DESSUS DE 0°C/32°F AFIN DE BÉNÉFICIER DE LA GARANTIE LIMITÉE. PRENEZ NOTE QUE CETTE



SCCELLANT GATOR SIGNATURE D'ASPECT NATUREL POUR PAVÉS DE BÉTON, PIERRES NATURELLES ET MAÇONNERIE

Date de révision de la FT (jj/mm/aaaa): 23/11/2022

GARANTIE LIMITÉE (SUITE):

GARANTIE LIMITÉE S'APPLIQUE SEULEMENT LORSQUE LE PRODUIT ACHETÉ EST UTILISÉ POUR LES FINS MENTIONNÉES CI-APRÈS ET SUR LES SURFACES CI-APRÈS DÉCRITES: **1. Fins résidentielles** (Les propriétaires d'une résidence et les entrepreneurs généraux utilisant le produit pour des maisons unifamiliales ou des multiplexes à usage résidentiel seulement), sur les surfaces suivantes : • Surface horizontale • Surface verticale (murs et maçonnerie). **2. Fins commerciales ou d'autres fins** (« Autres Fins » comprend l'utilisation mixte, institutionnelle ou non résidentielle, sur la surface suivante seulement): • Surface verticale (murs et maçonnerie). ALLIANCE DESIGNER PRODUCTS INC. ne peut pas garantir le résultat obtenu étant donné qu'il n'a aucun contrôle sur la préparation de la surface et sur l'application du produit. Cependant, pendant une période de 10 ans depuis la date d'achat, ALLIANCE DESIGNER PRODUCTS INC. convient de remplacer le produit s'il est démontré que ce produit est défectueux, et à la condition que le produit ait été utilisé conformément au mode d'emploi et aux directives de préparation applicables aux surfaces mentionnées ci-dessus. La preuve d'achat sera exigée pour toute réclamation. Les parties conviennent que ce remplacement de produit est la seule obligation de ALLIANCE DESIGNER PRODUCTS INC. À tout événement, ALLIANCE DESIGNER PRODUCTS INC. n'est pas responsable pour tout autre dommage ou frais (incluant, mais sans limitation, l'enlèvement et la réinstallation des pavés, des briques, des pierres, du sable et du mortier) de quelque manière que ce soit, directe ou indirecte. DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, ALLIANCE DESIGNER PRODUCTS INC. EXCLUT EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ LÉGALE OU IMPLICITE, OU QUE LE PRODUIT EST DU CARACTÈRE MARCHAND OU QU'IL CONVIENT À CETTE FIN.

GARANTIE LIMITÉE DE 1 AN Prenez note que lorsque le produit est utilisé pour des FINS COMMERCIALES ou à d'AUTRES FINS (tel que décrites ci-dessus), sur la surface suivante seulement : • Surface horizontale la Garantie Limitée est d'une durée d'une (1) année depuis la date d'achat. À l'exception de la durée de la garantie qui est d'une (1) année, tous les termes, conditions et exclusions mentionnés ci-dessus concernant une réclamation s'appliquent.

